

RETROSPECTIVE 2024

Qui sommes-nous ? ... Un numéro de téléphone

C'est souvent cette petite phrase que nous reprenons lorsqu'on nous demande de nous présenter.

Nous sommes un numéro de téléphone .. Vous avez un souci, une problématique, une information que vous cherchez, appelez-nous.

- Nous avons la compétence : nous vous accompagnerons pour trouver des solutions, pour traiter votre dossier.
- Nous n'avons pas la compétence : nous allons chercher le prestataire qui a cette compétence pour le diriger vers vous. Ainsi vous ne perdez pas de temps à chercher et passer plusieurs appels téléphoniques.

Les services que nous mettons à votre disposition sont très divers, comme vous pouvez le constater ci-dessous :

★ SERVICE SOCIAL

- Les contrats de travail
Nous avons adressé 38 modèles de contrat de travail aux entreprises que ce soient des contrats CDD-CDI des avenants ou des contrats que nous avons personnalisés à la demande.
- Les sorties de salariés (jusqu'au 10.12.24)
 - 1 licenciement pour faute lourde
 - 42 licenciements pour faute grave
 - 21 licenciements pour inaptitude professionnelle ou non
 - 35 procédures de mise à pied disciplinaire
 - 9 ruptures conventionnelles
 - 4 départs en retraite
 - 3 licenciements économiques
 - 6 contrôles/calculs d'indemnités de départ des salariésIl s'agit de procédures que nous avons faites de bout en bout ou dont nous avons repris la main en cours pour ne pas fausser la procédure.
- D.F.S.ou brut abattu
 - Mise en place à effet rétroactif : 1325 bulletins traités
 - Economie de charges patronales dégagée : 302.213 €urosNous avons travaillé pendant de longues journées et le week-end pour arriver à boucler ce chiffre dans un temps très limité (16 jours calendaires) qui nous était imparti.



★ SERVICE PAYES

- 3.277 bulletins de salaire traités sur 11 mois
- 5 audits payes – concernant 184 bulletins de salaire



RETROSPECTIVE 2024

★ SERVICE JURIDIQUE



- 2 contrôles URSSAF
 - 1 dossier concernant quelques points précis : minoration du contrôle
 - 1 dossier complet : redressement 256.785 € : abandon du contrôle par l'Urssaf
- 1 contrôle DREAL – 300 infractions relevées / 180 retenues après notre argumentation – dossier en cours au tribunal de police
- 1 contrôle DREETS – 127 infractions / avertissement après notre argumentation
- Prud'hommes
 - 5 dossiers en cours dont 1 en appel (à la demande du salarié)
 - 1 dossier classé sans suite, suite à notre intervention. Ayant eu carte blanche de l'employeur, nous avons mené un « Cash investigation » sur le logiciel de paye et avons découvert des malversations RH

Dans deux dossiers prud'hommes, nous avons la satisfaction de constater que les arguments que nous avons avancés pour défendre les intérêts de l'employeur ont été repris mot pour mot par le CPH pour justifier que le salarié soit débouté de ses demandes.

★ SERVICE RECOUVREMENT DE CREANCES

- à recouvrer : 14.398 €
- Recouvré : 7.020 € - au 10.12.24
- Prescrit : 2.320 €



★ AUTRES SERVICES

- Gestion comptable pour des entreprises TRM
- Gestion facturation pour des entreprises TRM
- Récupération de TICPE
- Flashs infos et dossiers techniques/juridiques
- Communications OTRE

★ LES PETITS PLUS que vous nous demandez

- Déclarations annuelles OPCO/médecine du travail
- Courriers divers que vous nous demandez
- Décryptage cartes numériques
- Vente de documents de transport/documents personnalisés
- Programme EVE ET ECO CO2
- Demande de transport exceptionnel
- Vérification de la validation des permis de conduire
- Être une oreille à votre écoute
- Contrôle de votre D.U.E. pour la PPV
- Contrôle de vos C.G.V.
- Contrôle de vos baux commerciaux
- Contrôle/mode de calcul de votre indexation gasoil



- Contrôle réduction Fillon
- Support de votre service R.H.
- Aide à la création de formule sous excel
-

RETROSPECTIVE 2024

★ JURISPRUDENCES OBTENUES

- Jour férié à valeur 7 heures
- Le carré barré sur ferries non rémunéré



★ LE DOSSIER LE PLUS LONG

- Le dossier le plus long que nous ayons eu à traiter a duré 16 longues années. Il concernait le licenciement d'un délégué syndical. Dans ce dossier, il y a eu un véritable acharnement contre l'employeur (contrôle Urssaf – contrôle DREAL – Contrôle DREETS - Prud'hommes - Cours d'appel chambre sociale Poitiers – Tribunal Administratif Poitiers – Ministère du travail - Tribunal administratif Bordeaux – Cour de Cassation et pour finir Conseil d'Etat et Cours d'appel Bordeaux). L'employeur n'a rien lâché..... et nous non plus. Ce dossier a été riche en expérience professionnelle et humaine. Et je remercie encore l'employeur pour cette confiance qu'il nous a accordé sur ce dossier. Et au bout de ces 16 longues années de procédures, le salarié a été condamné. *Clap de fin Il était temps.*

★ MAIS ENCORE ...

Nos autres fonctions

- Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Poitiers de 2005 à 2022
- Administrateurs URSSAF 79
- Membre de la Commission de Recours Amiable (CRA) de l'URSSAF 79
- Administrateur de la CPAM 79
- Membre de la Commission de Recours Amiable (CRA) de la CPAM 79
- Administrateur de la médecine du travail 79
- Assesseur au Tribunal Judiciaire de la Sécurité Sociale (TASS)
- Administrateur et Trésorière de la CPME 79

Tous ces services existent parce que vous êtes là et que vous nous maintenez votre confiance depuis toutes ces années.

Nous sommes :

La valeur ajoutée indispensable pour une plus-value au quotidien.

Bonne lecture